

# LE CAP

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

# magazine



n°57

juillet, août, septembre 2015

## ACTUALITÉS

Office de Tourisme en catégorie 1  
Sapeurs Pompiers  
Police Municipale

## PATRIMOINE

Chapelle Saint-Pabu

## EDUCATION

Vive la rentrée

## ENVIRONNEMENT

Rencontre de quartier

## ECONOMIE

Les circuits courts

## PORTRAIT

Service Technique Municipal



# Sommaire

## ACTUALITÉS ..... P 4 À 11

Office de Tourisme en catégorie 1  
Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel  
Sapeurs Pompiers  
Stationnement des caravanes  
Travaux rues de Tu-es-Roc et de Lourtuais  
Police Municipale  
Bilan de la Saison culturelle et sportive  
Le "petit train des Côtes du Nord"  
Salle omnisports

## PATRIMOINE ..... P 12

Chapelle Saint-Pabu

## SOCIAL ..... P 13

Le point sur les aides et soutiens

## EDUCATION ..... P 14 ET 15

Vive la rentrée

## ENVIRONNEMENT ..... P 16

Rencontre de quartier

## ECONOMIE ..... P 17

Circuits courts

## CULTURE ..... P 18

## TRIBUNE ..... P 19

## PORTRAIT ..... P 20

Service Technique Municipal

## LE CAP Magazine

Journal municipal d'information bimestriel

**Directeur de la Publication :** Christiane Guervilly.

**Responsable de Rédaction :** Maryvonne Chalvet.

**Rédaction et mise en page :** Alban Sorette.

**Ont participé à ce numéro :** Michèle Babik, Maryvonne Chalvet, Jean-Luc Dubos, Carole Gesrel, Agnès Guillaume, Charlotte Lainé, Bernadette Laithier, Stéphanie Lancien, Fabienne Lesvenan, Marie-Dominique Mallegol, Jean-Paul Manis, Laurence Merdrignac, Michel Morgand, Yannick Morin, Amélie Pitart, Stéphanie Robert.

**Photographies :** Maryvonne Chalvet, Odile Choupault, Germain Lemaitre, Alban Sorette.

**Impression :** ICH Imprim'Color Hercouët Lamballe

papier recyclé cyclus print 115g.

**Distribution :** La Poste.

## MAIRIE

11, square de l'Hôtel de Ville

BP 09 - 22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

ça s'est passé à Erquy ...



1. (couverture) 13 juillet, défilé aux lampions avec le bagad Skrollad Bro Leon.
2. 21 août, Bzz ... les enfants ont plongé au cœur de la vie des insectes.
3. 10 juillet, art contemporain à la Galerie d'Art municipale.
4. 21 août, arrivée du "drôle de vélo" d'Alternatiba à Erquy.
5. 21 août, balade gourmande et chantée des Lavandières.
6. 24 août, Oooz Band, les Artisan'Halles terminent la saison en fanfare.
7. 1<sup>er</sup> septembre, à la cuisine centrale c'est aussi la rentrée.
8. 5 septembre, au forum les associations se montrent à tous.



## La rentrée ...

Même si le temps n'a pas été à la hauteur de nos espérances, la saison touristique à Erquy s'est bien déroulée et nous avons eu une belle affluence de visiteurs et de vacanciers.

Nous souhaitons donc une belle rentrée à toutes et à tous !

Du côté des collectivités, la rentrée 2015 restera dans les mémoires ! En effet, les baisses de dotations de l'état nous contraignent à envisager des économies pour les budgets des deux prochaines années. Mutualisations, économies d'énergies, évaluations de nos politiques, tels vont être les travaux de la commission des finances pour les prochains mois.

La Commune d'Erquy a répondu à l'appel de l'Association des Maires de France et a fermé ses bureaux samedi 19 septembre en signe de protestation à la baisse des dotations de l'état, qui par ailleurs alourdit toujours un peu plus la charge des communes et des communautés de communes.

La loi NOTRE votée finalement cet été, a pour effet de réformer de manière très significative les collectivités, en donnant plus d'importance aux communautés de communes par exemple. Il en découlerait des intercommunalités de taille significativement plus grande avec des compétences élargies, mais aussi plus de place à la mutualisation et la suppression de nombreux syndicats.

Le but de cette loi, entre autres, est de coller les intercommunalités aux bassins de vie des habitants. Ce qui donne chez nous un choix assez limité. Les élus de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre ont donc décidé à l'unanimité en début d'année de lancer une étude sur un nouveau périmètre appelé « territoire est costarmoricain » regroupant 7 communautés de communes : Côte de Penthièvre, Lamballe Communauté, Pays de Matignon, Arguenon Hunaudaye, Pays de Moncontour, Pays de Duguesclin et Pays du Mené.

Début septembre une première présentation de l'étude diagnostic a été faite aux élus de nos 6 communes. **Force est de constater que notre bassin de vie est tourné vers Lamballe.** Il en résulte tout de même **un souhait fort de la part des élus de la Côte de Penthièvre que le Pays de Matignon soit avec nous dans ce nouveau périmètre autour de Lamballe.** Nous aurions ainsi une cohérence « Terre et mer », avec une complémentarité dans les activités économiques.

La prochaine étape sera le rendu de l'étude financière et fiscale, puis la rédaction d'un projet de territoire. Les conseils municipaux devront voter avant le 15 décembre pour dire s'ils sont d'accord avec la proposition du préfet qui devrait être connue pour le 15 octobre.

Nous reviendrons en détail sur ce sujet dans le prochain magazine.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée !

Christiane GUERVILLY  
MAIRE D'ERQUY

## ETAT-CIVIL

juin - août 2015

Ne sont publiés sur cette page que les événements autorisés par les familles.

### NAISSANCES

Raphaël DROUAUD 25 août.

### MARIAGES

MARGRITE Damien et AUBRÉE Sandrine 11 juillet, BELAT Stéphane et CARCENAC Sandra 11 juillet, BATISTON Alain et LEMAIRE Nathalie 8 août, ELINGUEL Ludovic et CAULAT Jennifer 8 août, BRON Benjamin et LE NOIR de CARLAN Marine 22 août, CANTEAU Frédéric et MÉHEUT Gaëlle 22 août, COAT Romaric et PELAN Géraldine 22 août, LE RALEC Antoine et ROGER Delphine 29 août, ROGER Olivier et ALLAIN Virginie 29 août.

### DÉCÈS

MARTIN Jacques 24 juin, JANET Roger 26 juin, GUYOMARD Ernestine veuve LEFORESTIER 28 juin, HUBEAUX Madeleine veuve DUPRÉ 2 juillet, BOURDON Roger 6 juillet, KASPERCIC Chantal épouse LEQUELLENEC 16 juillet, CLÉMENT Hélène veuve DUBOIS 21 juillet, LENESTOUR Joseph 26 juillet, CALVEZ Paulette 31 juillet, VINCENT Mireille épouse LAPERGUE 2 août, NOWAKOWSKI Henri 4 août, FRÈRE Jean 9 août, BOURGEON Gérard 10 août, GOUGEON Raymonde 13 août, MUCKENHIRN Roger 17 août, HERREWYN Jean-Claude 25 août, LE MARCHAND Jean-François 27 août, BLANCHET Yvonne veuve BLANCHET 29 août, VIAIN Maurice 30 août.



|                             |  |
|-----------------------------|--|
| samedi 12 septembre - 18h00 | Lancement de saison avec concert de Viramundo                        |
| samedi 3 octobre - 20h30    | Gaïme Allwright  |
| jeudi 15 octobre - 14h30    | La grande guerre et la fin de l'empire ottoman - conférence UTL      |
| mardi 20 octobre - 15h30    | Marchand d'histoires - Place aux Mômes, gratuit                      |
| samedi 31 octobre - 20h30   | Matthieu(x) - Avant-Première, Compagnie Mi-Fugue Mi-Raison - gratuit |
| samedi 7 novembre - 20h30   | Pour en finir une bonne fois pour toutes avec la culture             |
| jeudi 19 novembre - 14h30   | Les romancières françaises - conférence UTL                          |
| samedi 19 décembre - 20h30  | Une heure avant le mariage   |
| samedi 16 janvier - 20h30   | Partons pour Pluton  |
| jeudi 21 janvier - 14h30    | La renaissance et le rêve - conférence UTL                           |
| samedi 13 février - 21h00   | Soirée Pub irlandais avec Tintean                                    |
| dimanche 6 mars - 17h00     | Orchestre Symphonique des Jeunes de Haute Bretagne                   |
| samedi 19 mars - 20h30      | Festival de la pièce courte du Théâtre Amateur                       |
| dimanche 20 mars - 15h00    |  |
| samedi 9 avril - 20h30      | Un pyjama pour six   |
| mardi 12 avril - 15h30      | Café Jardin - Place aux Mômes, gratuit                               |

# L'OFFICE DE TOURISME D'ERQUY

## obtient le classement en catégorie 1



Les visiteurs apprécient à Erquy les paysages préservés et l'ambiance familiale de la commune ...

La saison 2015 a été globalement positive car elle a bénéficié de bons atouts cette année : un calendrier d'avant saison favorable, les grosses chaleurs régnant dans d'autres régions, la médiatisation de la Bretagne via de beaux reportages sur les chaînes de télévision nationales, sans oublier la satisfaction des vacanciers lors des saisons précédentes.

**L'Office de Tourisme d'Erquy a obtenu cet été son classement en catégorie 1, le niveau le plus élevé dans le domaine.** Ce classement, délivré par la Préfecture, nécessite l'élaboration d'un dossier conséquent.

En effet, les critères de classement traduisent les engagements de l'Office de Tourisme situé au croisement de trois interfaces :

- la relation avec sa collectivité,
- la relation avec les professionnels impliqués dans le développement touristique de la commune,
- et bien sûr, la relation avec la clientèle touristique. L'équipe doit, en particulier, se composer de collaborateurs spécialisés et déployer des actions de promotion parmi lesquelles une forte présence numérique. Les actions s'inscrivent dans une démarche promouvant la qualité pour l'OT et ses partenaires.

De plus, l'Office de Tourisme classé dans la catégorie 1 est une structure de type entrepreneurial qui propose des services variés de nature à générer des ressources propres. L'OT d'Erquy travaille dans ce sens depuis de nombreuses années, l'obtention de ce classement est donc un aboutissement logique ... et nécessaire.

**La Mairie va maintenant présenter un dossier pour une demande de classement de la Commune en Station Tourisme afin que les actions dans divers domaines en lien avec le tourisme et l'identité propre de la Commune d'Erquy soient reconnus par l'Etat.**

Laurence MERDRIGNAC  
DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME D'ERQUY

## GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL

### visite ministérielle

Deux journées de visite ont été organisées les 30 et 31 juillet derniers, sur les sites des Caps d'Erquy et de Fréhel pour la venue d'Isabelle Poulet, chargée de mission Grands Sites de France au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie - bureau des sites et espaces protégés, en présence de nombreux élus du territoire, de Yannick Morin, président du Syndicat Mixte et de Christiane Guervilly, Maire d'Erquy.

L'objet de la visite était pour elle de découvrir le territoire, d'analyser les enjeux, de rencontrer les élus et acteurs locaux concernant l'Opération Grand Site, dans laquelle le Syndicat Mixte et les communes participant à l'opération se sont engagés depuis 2012. Au programme : port d'Erquy, Cap d'Erquy, Îlot Saint-Michel, Marais de l'Islet, Plurien, Sables d'Or les Pins, Cap Fréhel, Plévenon et Fréhel.

L'actualité 2015 sera importante pour l'Opération Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel. En effet, les élus



Isabelle Poulet en visite sur nos côtes.

ont retravaillé le diagnostic et le programme d'actions, qui a été depuis présenté en Comité Consultatif puis en Comité de Pilotage à la fin de l'été. Suivront les Commissions Départementale et Supérieure, qui permettront au Grand Site de mettre en place les premières actions dès 2016.

## SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

### Convention relative à la disponibilité

Une convention a été signée entre le **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**, la **ville d'Erquy** et les **Sapeurs Pompiers Volontaires (SPV) employés communaux** le mercredi 12 août en Mairie d'Erquy.



Cette convention vise à faciliter l'engagement du SPV et reconnaître l'effort consenti par la collectivité qui favorise cet engagement en libérant l'agent sur son temps de travail à des fins d'intervention ou de formation.

Ce document organise les relations entre le SDIS et l'employeur du SPV.

#### La disponibilité opérationnelle

> Le SPV peut se positionner en astreinte pendant son temps de travail et être ainsi sollicité pour l'activité opérationnelle en dernier recours. La disponibilité du SPV est intégrée automatiquement dans le système d'alerte du SDIS.

Été 2015, nombre d'interventions des pompiers sur la commune :

- > juin : 66 interventions dont 55 VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) pour accidents ou malaises
- > juillet : 95 dont 70 VSAV1 et 14 VSAV2
- > août : 98 dont 58 VSAV1 et 12 VSAV2

Le Centre d'Intervention et de Secours (CIS) a reçu le renfort d'un deuxième VSAV pendant juillet et août.

L'effectif du CIS est composé de 38 volontaires dont 2 médecins et 2 infirmières - 27 hommes et 11 femmes.

> Le SDIS dispose ainsi d'une couverture opérationnelle suffisante.

> L'employeur peut intégrer les astreintes assurées par ses agents pour minorer sa contribution au budget du SDIS et être indemnisé du temps passé en intervention par les agents communaux.

#### La disponibilité pour formation

> La formation est indispensable au bon accomplissement des missions confiées au SPV. Ainsi les compétences acquises lors des formations sapeurs-pompiers peuvent être utiles à l'employeur principal.

> Le SDIS s'engage à fournir les éléments essentiels (référentiel, dates, demandes spécifiques, attestations de formation, ...) à l'employeur.

> L'employeur autorise le SPV à s'absenter pendant son temps de travail en fonction des nécessités de service de la collectivité. Il s'engage à libérer l'agent pour une durée minimale de 10 jours ouvrés par an. Si la durée du stage est supérieure au temps accordé par l'employeur, le SPV prendra sur ses congés.



#### Contrepartie apportée à l'employeur

> Le SDIS22 constatera le volume annuel de mise à disposition du personnel sous le statut d'astreinte opérationnelle. Sur cette base, le montant calculé représentera alors une minoration de la contribution incendie de la collectivité dans la limite de 25 % de la contribution due initialement. Au bout d'un an d'application, le SDIS22 peut décerner le label employeur partenaire.

**Michel MORGAND**

CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ

# AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

## des pupilles en visite sur notre côte



Le 22 juillet dernier, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Erquy a reçu, par l'intermédiaire de la Fédération Nationale, un groupe de 12 pupilles venus de divers départements français, y compris de Martinique. Ils ont été accueillis au port et ont embarqué sur la vedette de la SNSM « Côte de Penthièvre » pour une balade vers le Cap d'Erquy, le Verdelet et l'entrée du petit port de Dahouët.

## UNE WEBCAM

### sur le port d'Erquy

Une webcam a été installée sur la Maison de la Mer en juin, le flux vidéo est désormais accessible sur le site web de la ville ([www.ville-erquy.com](http://www.ville-erquy.com)) depuis mi-août.

Ce projet a été réalisé à la suite d'un appel d'offre mutualisé par Sensation Bretagne (association régionale regroupant 20 stations bretonnes ayant pour objet la promotion touristique). Le coût de 3671,39 € a été pris en charge pour 30 % par la Région Bretagne, soit 2569,97 € à la charge de notre commune, auquel s'ajoute un abonnement annuel de 790 €.

Sa résolution Haute Définition offre de belles images des ports de notre cité, son balayage à 180° permet de

A l'heure du déjeuner, un pique-nique organisé par les anciens a restauré tout ce petit monde. Chacun a profité d'une magnifique vue sur le port et sur la plage du centre sous le soleil.

En début d'après-midi, tous ont pris la direction du Fort Lalatte et les enfants ont participé aux animations, jeux divers et contes, dans le cadre des journées médiévales. La balade s'est poursuivie par la visite du Cap Fréhel et du rocher de La Fauconnière, refuge des oiseaux marins de notre côte.

La journée s'est terminée autour d'un repas au Centre de Secours en présence du Directeur du SDIS, le Colonel VERMEULÈNE et du Président de

l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Côtes d'Armor. Le groupe a ensuite quitté Erquy pour La Harmoye où il passait la semaine.

Cette journée a été entièrement financée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Erquy, très impliquée dans l'œuvre des pupilles.

**Michel MORGAND**

CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ



visualiser, quasiment en temps réel, le plan d'eau de notre port des quais de la criée jusqu'au vieux port.

Touristes et plaisanciers se félicitent de cet outil, idéal pour se rendre compte de la météo, de l'état de la mer ... ou pour "admirer" son bateau à distance.

**Maryvonne CHALVET**

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

## STATIONNEMENT DES CARAVANES

### assouplissement de la réglementation

Nous faisons suite à l'article paru dans le bulletin municipal d'informations **Cap Magazine n°54** de janvier/février 2015, au sujet du stationnement des caravanes. Nous y laissions apparaître qu'un certain nombre de ces véhicules stationnait à l'année sur des terrains situés en zone de loisirs ou sur des zones agricoles ou naturelles, zones sur lesquelles le stationnement est strictement interdit, conformément au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2008.

La municipalité, consciente de l'importance que suscite pour les propriétaires de terrains de loisirs d'accueillir des membres de leur famille ou amis lors de la saison estivale, a souhaité assouplir cette réglementation pour les terrains situés dans les zones **UA, UB, UC, UD, UTb, UTCL1, UTCL2** en modifiant la partie réglementaire du PLU et en y intégrant, conformément au Code de l'Urbanisme, la possibilité de stationner des caravanes pour une période de trois mois dans l'année.

Un arrêté municipal a donc été pris dans ce sens suite à la modification n°5 du PLU précisant que **les caravanes sont autorisées à stationner sur les zones indi-**

**quées ci-dessus uniquement du 15 juin au 15 septembre.**

Il faut cependant noter que les caravanes, mobil-homes, camping-cars, chalets de loisirs ou toute autre forme d'abris de loisirs, ne peuvent faire l'objet de stationnement ou d'installation, quelle que soit la période de l'année, sur des terrains situés en zone naturelle ou agricole.

La municipalité sera très attentive au respect de cette réglementation et procédera à un nouvel inventaire de la situation fin septembre.

Des sanctions seront prises dans le cas du non respect de la réglementation. Il y va de l'intérêt de chacun de préserver notre commune d'une détérioration visuelle et écologique qui risquerait de mettre en péril les sites exceptionnels qui nous sont offerts et dont chacun de nous profite.

**Jean-Luc DUBOS**

PREMIER ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME

## TU-ES-ROC ET LOURTUAIS

### réception des travaux d'aménagement des deux rues

Les travaux des rues de Tu-es-Roc et de Lourtuais sont liés à la requalification des aménagements de l'accueil du Cap d'Erquy.

La création du trottoir tout le long de la rue de Tu-es-Roc permet une liaison piétonne sécurisée entre le Cap et le port d'Erquy. La rénovation de la voie a également été réalisée. Ces travaux d'un montant de 140 000 € TTC ont été exécutés par la société EUROVIA Bretagne.

Les aménagements de la rue de Lourtuais ont permis de prolonger la voie dédiée aux piétons et cycles créée en 2013 rue de Plaine Garenne. La couche de roulement de la voirie a également été refaite. Ces travaux d'un montant estimé à 60 500 € TTC ont été exécutés par la société EUROVIA Bretagne.

Ces deux opérations ont été financées à hauteur de 30 % par la Région Bretagne (dans le cadre de l'opération Grand Site de France Cap d'Erquy Cap Fréhel),

10 % par le Conseil départemental des Côtes d'Armor et 60 % par la commune d'Erquy.

#### Petit rappel de civisme et de convivialité

Chacun est responsable des arbres ou des haies non taillés qui empiètent sur le domaine public, masquant ainsi les panneaux et réduisant la largeur des trottoirs ou de la chaussée.





# VERBALISATION ÉLECTRONIQUE

## mise en place sur Erquy

Depuis juin 2015, la Ville d'Erquy a équipé les agents du service de la Police Municipale d'un logiciel permettant la verbalisation électronique : les timbres-amendes déposés sur les pare-brise ou remis au contrevenant sont donc remplacés par un avis d'information.

Les données de l'infraction seront transmises directement au Centre National de Traitement des amendes à Rennes qui enverra par courrier la contravention au domicile du titulaire de la carte grise. Cette modernisation des équipements et de la procédure permettra notamment de réduire les risques d'erreur de rédaction, d'éviter le vol ou la perte des timbres-amendes, de faciliter le traitement administratif des amendes ou le paiement sur internet.

### Principe du PVe

Ce Procès-Verbal électronique (PVe) remplace le PV manuscrit (timbre-amende) pour les infractions relatives à la circulation routière (stationnement, refus de priorité, circulation en sens interdit, ... etc).

La verbalisation électronique est un dispositif qui permet de relever les infractions à la circulation routière avec des appareils électroniques portables (PDA), des terminaux embarqués ou à l'aide de poste informatique. Les messages d'infraction enregistrés par ces équipements sont transmis directement au Centre National de Traitement (CNT) de Rennes, lequel adresse un avis de contravention au domicile de la personne interceptée ou au titulaire du certificat d'immatriculation d'un véhicule ayant fait l'objet d'une verbalisation, notamment dans le cas du stationnement.



**INFORMATION**

**Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à l'encontre de ce véhicule.**

Si cette infraction est retenue, un avis de contravention sera adressé prochainement au titulaire de la carte grise dont l'adresse figure sur le certificat d'immatriculation du véhicule. Sur cet avis sont indiquées, notamment, les modalités de paiement et de contestation éventuelle.

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte, si elle n'est pas accompagnée de l'avis de contravention.

Pour informations complémentaires :  
**www.antai.fr**

La loi ayant changé début juillet, le stationnement sur les trottoirs (et par extension tout stationnement gênant) est désormais passible d'une amende qui est passée de 17 € à 135 €. Soyez vigilants.

**Le timbre-amende "papier" étant supprimé, un simple avis d'information lui est substitué et est apposé sur le véhicule de l'intéressé afin de l'informer qu'il a fait l'objet d'une infraction et qu'il recevra une contravention par courrier.**

L'enregistrement électronique des données évite des erreurs de transcription avec un allègement des tâches administratives de suivi. L'administré verbalisé a la possibilité de régler directement par internet, par téléphone, par carte bancaire chez le buraliste ou au Trésor Public.

**Michel MORGAND**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ

# POLICE MUNICIPALE

## bilan estival

Comme tous les ans, notre **marché hebdomadaire** a connu une augmentation du nombre de commerçants présents, soit une soixantaine de plus que ceux présents toute l'année, afin de satisfaire la clientèle locale et les touristes.

Comme tous les ans depuis 1995, **une navette estivale gratuite** a été mise en place par la Commune, sur deux circuits desservant les principaux points d'hébergement de notre territoire sur plusieurs rotations, ceci

afin de fluidifier la circulation en centre-ville. Cette année, **2758 passagers en ont bénéficié.**

Beaucoup de vols à la roulotte ont été commis sur les divers parkings de la commune malgré notre surveillance et celle des renforts de gendarmerie. Nous vous rappelons de ne laisser aucun sac à main ou autres biens matériels dans vos véhicules y compris dans les coffres.

## BILAN DE LA SAISON animations culturelles et sportives

### Côté culturel ...

Si le soleil ne nous a pas toujours accompagnés durant cette saison estivale, nous avons pu cependant nous réchauffer chaque mercredi devant des concerts celtiques aussi variés que colorés. Autour de bretons et aussi de polonais, de québécois ou d'occitans, les sons firent vibrer nombre de spectateurs et de danseurs. Même s'il fallut parfois se réfugier sous la Halle, la pluie et la fraîcheur n'empêchèrent pas les adeptes de prendre beaucoup de plaisir.



Grosse affluence pour les spectacles de Place aux Mômes.

Les enfants, de plus en plus nombreux chaque année, eurent aussi droit à des vendredis après-midis pleins de charme, d'humour, de poésie ; les parents et les grands-parents n'étaient pas les moins captivés durant ces spectacles : « Place aux Mômes » ... Place à toute la Famille !

Un grand coup de chapeau également à nos nombreuses associations et à leurs bénévoles qui ont œuvré pour animer notre station durant l'été. Le choix était souvent difficile entre concerts, chorales, spectacles en tous genres, expositions, balades contées ou chantées, rencontres sportives ou tout simplement ... plage et baignade.

Maryvonne CHALVET  
ADJOINTE À LA CULTURE

### ... Côté sportif

L'été a été marqué par de belles manifestations sportives, des temps forts dans notre saison estivale. Cela a commencé par le plus grand tournoi européen de volley de plage, les **Estivales de Volley**, du 20 au 22 juillet. Du beach volley en continu et apprécié de tous ! Pendant ces trois jours, on pouvait croiser polonais, italiens, hollandais ... et certaines équipes se sont déjà inscrites pour le tournoi de 2016 !



Estivales de Volley : un rendez-vous populaire sur la plage du Centre.

Le **Tro Breizh Sandball** a pris le relais sur la plage du Centre, du 25 au 26 juillet. C'était la 18<sup>ème</sup> édition de ce tournoi, organisé par le club de handball Hénansal-Erquy.

Puis, nous nous sommes tournés vers la mer pour admirer un autre spectacle : 60 concurrents, répartis sur 30 catamarans F18, participaient à la 21<sup>ème</sup> édition de la **Costarmoricaïne**, du 4 au 9 août. Cette épreuve, organisée par le Club de Voile de la Baie d'Erquy, consiste en un raid de 5 étapes d'une journée chacune passant par Erquy, île de Bréhat, Perros-Guirec, Saint-Quay-Portrieux, Cap Fréhel et retour à Erquy.

Pour clore la saison, le très prisé **Jumping d'Erquy Plage** à Caroual, du 11 au 13 septembre, unique concours hippique de sauts d'obstacles sur plage en Bretagne. Plus de 400 couples cavalier-cheval, amateurs et pros, nous ont offert un spectacle de haut niveau dans un cadre magique.

C'est avec grand plaisir qu'on retrouvera toutes ces compétitions l'année prochaine, les rendez-vous sont déjà pris !

Stéphanie ROBERT  
ADJOINTE AU SPORT

# SUR LES TRACES

## du « petit train des Côtes du Nord »

Ce lundi 10 août, un départ du petit train est annoncé à 14h30. Rendez-vous à la « gare ». On écoute d'abord quelques informations sur l'histoire du réseau ferré dans notre département et sur Harel de La Noë, l'architecte du Viaduc de Caroual. Enfin, le départ est annoncé et 80 personnes vont « monter dans le train » pour cette balade commentée par quatre bénévoles. Les anecdotes narrées par des Rhoeginéens ayant connu et fréquenté le petit train agrémentent cette balade sur les hauteurs d'Erquy, dès le départ rue du Viaduc.

Plus loin, Emmanuel et Odile décrivent les circonstances de l'accident le plus grave du département qui firent se percuter en 1933, sur cette voie unique, le petit train et une automotrice.

Enfin, on arrive au pied du Viaduc pour des explications plus techniques sur la construction reprises par Pierre Gorreguès et Alain Redot, deux bénévoles de l'association « Harel de la Noë ».

De retour à la « gare », d'autres passagers vont poursuivre cette bien belle balade vers les Sables d'Or, toujours accompagnés des quatre bénévoles jusqu'à la passerelle de la Côticière et le pont du Marais, deux autres ouvrages emblématiques liés au « petit train



des Côtes du Nord ».

La visite commentée de tous ces lieux traversés au début du siècle par le tortillard était une des actions proposées durant le temps de l'exposition à la Galerie d'Art Municipale en août et qui a remporté un énorme succès. Plus de 1500 Rhoeginéens ou amis d'Erquy sont venus voir, lire, écouter ou encore découvrir une page de notre histoire locale récente. La semaine consacrée au Viaduc s'est terminée au cinéma par la projection du film « La Bête Humaine ».

Maryvonne CHALVET  
ADJOINTE À LA CULTURE

# SALLE OMNISPORTS

## Les travaux ont commencé

Les travaux de la salle omnisports ont démarré début septembre (phase préparatoire) et ils dureront jusqu'à l'été prochain (voir notre magazine n° 55 - mai 2015).

D'ici là, il faudra prendre patience ... c'est ce que vont devoir faire plusieurs associations durant le temps des travaux d'extension et de rénovation de la salle omnisports.

Ne pouvant plus continuer leur activité dans le gymnase, elles ont déménagé leur matériel fin août et se sont réinstallées dans d'autres salles mises à leur disposition. Une réunion d'informations a eu lieu le 22 juin pour trouver une solution de remplacement et pour que chacune puisse pratiquer sa discipline dans les meilleures conditions. Les salles ont été attribuées en fonction des contraintes liées aux disciplines, par exemple un sol parquet pour les danseuses de **Modern Jazz** et les karatékas de **Budokan** ou un gymnase pour les joueurs de Handball et de Badminton.



3 septembre, réunion de calage en Mairie.

Pendant le Forum, samedi 5 septembre dernier, les associations ont pu informer leurs adhérents de ces changements. **Roller in line** (hockey sur roller) n'y était pas présente car elle dû se mettre en stand-by cette année faute de salle. Certains de leurs jeunes joueurs iront s'entraîner à Lamballe grâce à une entente interclubs.

Nous souhaitons une bonne saison à tous malgré ces désagréments provisoires.

Stéphanie ROBERT  
ADJOINTE AU SPORT

## CHAPELLE SAINT-PABU

### Fondation du Patrimoine

Dans notre précédent numéro, nous avons présenté le projet de travaux de rejointoiment des murs extérieurs dont doit bénéficier la Chapelle Saint-Pabu, ainsi que celui du mécénat populaire pour son financement.

La signature de la convention, vendredi 21 août dernier, entre l'association **Les amis de la chapelle Saint-Pabu**, la **Commune d'Erquy** (propriétaire et Maître d'ouvrage) et la **Fondation du Patrimoine** permet le lancement des travaux et du mécénat. Celui-ci permettra à chacun des donateurs, privés ou publics, d'apporter sa contribution aux travaux restant à réaliser sur cet édifice. Les mécènes pourront bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66 % du don.

### Qu'est-ce que la Fondation du Patrimoine ?

Créée par la loi du 2 juillet 1996, **reconnue d'utilité publique**, la Fondation du Patrimoine est, aux côtés de l'État et des principaux acteurs du secteur, un partenaire de l'engagement culturel local et un moteur



Pardon de Saint-Pabu.

efficace du développement économique. Sa gestion économe et rigoureuse, comme l'a relevé la Cour des Comptes, lui permet d'exercer sa mission d'intérêt général de préservation du patrimoine non protégé : bâti, mobilier, industriel, naturel, maritime, fluvial, ...

Des réductions d'impôt permettent de conjuguer mécénat participatif et mécénat d'entreprise en faveur des propriétaires publics et associatifs. La Fondation permet aussi aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux. La Fondation s'engage



en faveur des publics en difficultés et de la valorisation des métiers du patrimoine.

Avec plus de 500 délégués bénévoles et 70 salariés, son organisation est décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale pour être au plus près du terrain.

### En Bretagne ce sont

- > plus de 850 projets de restauration soutenus
- > 110 millions d'euros de travaux de qualité réalisés
- > 30 millions d'aides financières octroyés
- > correspondant à plus de 500 emplois **Équivalent Temps Plein**.

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LA BOÎTE AUX LETTRES

## pour bien rester en contact

### Courriers Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : votre boîte aux lettres est-elle bien conforme ?

Depuis le début de l'année, 11 000 courriers de la CPAM des Côtes d'Armor n'ont pu être distribués à leurs destinataires. Parmi les raisons de non distribution : les boîtes aux lettres mal renseignées !

Pour recevoir les courriers de la CPAM adressés aux personnes de votre foyer, **tous les noms doivent figurer sur votre boîte aux lettres**. Dans le cas contraire, la Poste ne peut distribuer le pli et ce dernier revient à la CPAM qui ne peut l'exploiter.

Vérifiez bien votre boîte aux lettres et le cas échéant,

#### Caisse Primaire d'Assurance Maladie ?

une seule adresse postale :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Côtes d'Armor  
22024 Saint-Brieuc Cedex 1

#### Une nouvelle permanence Protection Maternelle Infantile (PMI) au Blé en Herbe

Une infirmière puéricultrice, tient des permanences au Blé en Herbe pour répondre à toutes vos questions, pour vous guider et vous conseiller sur le quotidien de votre enfant : santé, sommeil, alimentation, éveil, développement psycho-moteur, éducation, mode de garde.

Permanence SANS rendez-vous, ouverte à tout pu-

transmettez vos (nouvelles) coordonnées à la CPAM des Côtes d'Armor.

### Un assistant social pour vous aider

Avant d'intervenir à votre domicile pour couper l'eau ou l'électricité, Véolia et ERDF vous auront averti par 3 courriers au minimum.

Pour éviter d'en arriver là, ouvrez votre boîte aux lettres et réagissez ! Des solutions existent : demandez un rendez-vous avec le travailleur social et voyez ensemble comment trouver ensemble une solution.

**Bernadette LAITHIER**  
ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES

#### Maison du Département

##### Thierry GAUVRIT

Assistant social du régime général  
Permanences à Erquy :  
prendre RV au 02 96 50 10 30

blic, plus spécialement à destination des familles et des enfants âgés de 0 à 6 ans. Service gratuit, géré par le Département des Côtes d'Armor, service PMI.

Le Blé en Herbe, le mercredi de 9h15 à 11h45 (dates à consulter en Mairie).

#### Renseignements :

Mme MOTHAY  
Maison du Département - 17 rue du jeu de Paume  
22400 LAMBALLE - 02 96 50 10 30

# LA MÉDIATION FAMILIALE

## pour renouer le dialogue

Certaines étapes de la vie (séparation conjugale, conflit familial, choix concernant un parent dépendant, ...) mettent souvent à l'épreuve les relations entre les membres d'une famille. Dans ces périodes, il peut être difficile de se parler, de décider et d'agir.

Au sein de son service de médiation familiale, **l'association Le Gué** vous offre un espace d'échange. L'objectif est de vous permettre de renouer le dialogue, de trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun et de préserver les relations entre les membres de votre famille.

Au préalable, des médiateurs familiaux, diplômés d'état, vous recevront sur rendez-vous dans le cadre d'un entretien d'information gratuit dans leurs locaux à Saint-Brieuc.

#### Association Le Gué

30 boulevard Hérault  
22000 Saint-Brieuc  
02 96 33 53 68  
[www.le-gue.com](http://www.le-gue.com)



## VIVE LA RENTRÉE

### le point sur nos écoles

Les parasols, les crèmes solaires et les maillots de bain sont rangés ! L'heure est venue de sortir les cartables, les crayons et les cahiers ! Petit tour d'horizon de ce début d'année scolaire !

#### Ecole publique Joseph Erhel

L'effectif affiche 158 élèves répartis sur 7 classes :

- > 61 élèves en maternelle : 22 accueillis par Perrine Deruelle en Très petite section, Petite section et Moyenne section, 20 par Fabienne Le Bouédec en Moyenne section, 19 par Véronique Quinio en Moyenne section et Grande section,
- > 97 élèves en élémentaire : 23 accueillis par Anne-Marie Watel en CP et CE1, 25 par Daniel Le Bouédec en CE1 et CE2, 24 par Didier Bouche en CE2 et CM1, 25 par Frédéric Bisson en CM2.



Les enseignants de maternelle peuvent compter sur le soutien dans leurs activités et logistique des 3 ATSEM, Rachel Lebrun, Véronique Besnard et Magali Buisson. La division des enfants de même niveau dans différentes classes apporte un équilibre quantitatif.

Pour le temps administratif, le directeur est remplacé par Morgane Lecuziat, le mardi. Sur cette journée, Daniel Le Bouédec se tient à la disposition des parents sur rendez-vous.

Le projet d'école porte cette année sur la mer. Pour étayer le travail scolaire, une sortie est prévue à l'aquarium de Saint-Malo pour la maternelle et un séjour rivière à Belle-Isle-en-Terre pour 64 élèves de CE2 au CM2. Nouveauté très importante pour les enfants de CM2 : l'Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre animera une classe orchestre de cuivres, à raison de 2 heures par semaine. Les activités nautiques (voile ou kayak) sont enseignées par le Centre Nautique d'Erquy

aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Les enfants de Grande Section au CE2 perfectionnent leur savoir-faire en natation à la piscine de Pléneuf-Val-André. Le travail avec la bibliothèque du Blé en Herbe se développe encore. Toutes les classes sont inscrites à Ecole et Cinéma. Tout au long de l'année, la culture est favorisée par différents spectacles, les visites des expositions à la Galerie et les échanges avec les artistes.

#### Ecole privée Notre-Dame

Pour cette rentrée, les 4 classes comptent 110 élèves accueillis :

- > en maternelle par Maryvonne Le Bec, appuyée par 2 ATSEM, Christine Merdrignac et Virginie Santa Maria,
- > en CP par Marie-Laure Renault,
- > en CE1/CE2 par Marie Herviou,
- > en CM1/CM2 par Elodie Martin.

La directrice est remplacée par Anaïs Merdrignac le mardi, jour du travail administratif et de l'accueil des parents sur rendez-vous.

L'équipe pédagogique s'est entourée de personnel d'appui avec Christine Frison, EVS, et Idalya Goré, pour l'organisation de la cantine et l'entretien des locaux de l'école.

« *Développer le goût des mots et des livres* » est le thème du projet d'école sur les 3 prochaines années et sera enrichi par des rencontres avec des auteurs et des illustrateurs. Différents événements animeront l'année scolaire : rencontres sportives et lecture, défi maths avec les écoles du secteur, Trans'arts sur le thème du « je », séjour à l'extérieur.



## Les Temps d'Activité Péri-scolaire (TAP)

Les Temps des Activité Péri-scolaire sont placés sur les mêmes créneaux horaires que l'an passé, à savoir de 15h15 à 16h30 le vendredi. Les écoles publique et privée sont concernées par cette nouvelle organisation, correspondant à l'allègement attendu des journées scolaires des enfants. 133 enfants sont inscrits aux activités pour cette première période qui s'étend de la rentrée aux vacances de la Toussaint : 80 pour l'école publique et 53 pour l'école privée. Les activités proposées sont la voile, la poterie, l'origami, les loisirs créatifs, l'éveil à la culture bretonne, l'informatique, les jeux de ballon, le cirque, les arts plastiques, laisser son empreinte et la garderie.

Le bilan de l'année passée est positif. Deux documents présentant ce bilan sont disponibles depuis juillet sur le site web de la ville ([www.ville-erquy.com](http://www.ville-erquy.com), rubrique éducation).

**Laurence NICOL**  
ADJOINTE EN CHARGE DES ÉCOLES

## Collège Thalassa

Les 186 élèves du collège Thalassa ont effectué leur rentrée dans de bonnes conditions.

Les équipes pédagogiques sont constituées de seize professeurs dont sept nouvellement nommés, une professeure documentaliste, une Conseillère Principale d'Éducation assistée de trois assistantes d'éducation.

Les effectifs par classe permettent une prise en charge individualisée des élèves et une adaptation des élèves de 6<sup>ème</sup> au collège : moyenne de 22 élèves par classe en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, de 24 élèves en 4<sup>ème</sup> et de 25 en 3<sup>ème</sup>.

La section sportive tir à l'arc proposé par M. Pouliquen regroupe 20 élèves sur 3h00. Le projet comédie musicale proposé par M<sup>lle</sup> Le Moign, professeure de Français, regroupe 21 élèves sur 1h30.

L'accompagnement personnalisé est inscrit à l'emploi du temps des élèves :

> 2 heures en 6<sup>ème</sup> par groupe de 15 élèves. Les élèves participent à 5 ateliers différents sur l'année scolaire, chacun participant à l'acquisition de compétences transversales :

- réalisation d'un livre d'or pour le niveau 6<sup>ème</sup>, travail de recherche, d'écriture,
- atelier d'écriture : "Savoir recopier, lire et écrire sans faute",
- savoir utiliser les outils informatiques,
- civilisation anglaise,
- atelier sur l'alimentation et le gaspillage en complément des actions mises en place no-

tamment par la Communauté de Communes au Collège.

> 1 heure en 5<sup>ème</sup>, en co-enseignement (2 professeurs) :

- travail sur la réalisation d'un livret mettant en valeur la ville d'Erquy (recherche, écriture, mise en page, ...) : **Comment la mer impacte-elle la vie des réginiens et les artistes ?**

> 2 heures en 3<sup>ème</sup>, 4 groupes de 13 élèves, les élèves participant à l'ensemble des ateliers en fonction d'un calendrier :

- un atelier sur la méthodologie de l'épreuve d'histoire des Arts,
- un atelier outils informatiques, notamment la réalisation de diaporama (nécessaire dans le cadre de l'épreuve d'Histoire des Arts ou encore pour la restitution des stages),
- un atelier sur l'utilisation du tableur,
- un atelier où les élèves travaillent en autonomie sur la préparation des épreuves du DNB.



... et pour les sixièmes du Collège Thalassa.

Pour les autres projets (liste non exhaustive) :

> travail sur les Mangas en 4<sup>ème</sup>, avec M<sup>lle</sup> Le Moign (Français) et M. Angouillant (Arts Plastiques) en collaboration avec la médiathèque,

> participation des élèves de 3<sup>ème</sup> à la manifestation **Fête de la Science** le 9 octobre prochain,

> **cross de collège** le 16 octobre, plage du centre, dans le cadre de la liaison Ecole Collège et de la future mise en place du cycle 3, invitation des élèves de CM2 des écoles du secteur,

> ateliers **Estime de soi** à destination de tous les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> à l'initiative de Mme Le Douarin, CPE et de Mme Le Baidre, infirmière scolaire. L'objectif est de travailler à la construction d'un climat scolaire apaisé en accompagnant les élèves dans la construction du **bien vivre ensemble**.

**Carole GESREL**  
PRINCIPALE DU COLLÈGE THALASSA

## RUE DOCTEUR DAYOT

rencontre de quartier entre résidents et élus



**En substitution au concours communal de fleurissement, Madame Le Maire avait suggéré d'organiser, quartier par quartier, des rencontres autour du thème de l'aménagement, du fleurissement des espaces publics et privés ainsi que de l'entretien des espaces limitrophes qui posent le plus souvent des difficultés quant à leur gestion.**

Le 24 août dernier, à la demande des riverains, élus et résidents se sont retrouvés rue du Docteur Dayot.

Cette rencontre aura été l'occasion de faire plus ample connaissance avec les habitants de cette rue, de les écouter puis d'échanger ensemble sur les actions à mettre en œuvre pour améliorer l'embellissement et l'entretien des espaces verts.

A l'occasion de ce tour de quartier, nous avons également pu discuter des conditions de sécurité liées à la circulation automobile.

Comme nous avons pu le voir lors d'une visite des élus et services d'Erquy à Etables sur Mer en juin dernier, **l'embellissement, l'aménagement, la sécurité et l'accessibilité doivent faire l'objet d'une réflexion globale et collective.** La recherche d'une plus grande cohérence reste le gage d'une meilleure efficacité, de la réalisation d'économies et d'une totale adhésion de la population aux différentes actions mises en place.

C'est dans cet esprit que nous devons maintenant travailler pour revenir d'ici quelque temps, apporter des réponses concrètes aux riverains de la rue du Docteur Dayot.

Un grand merci à eux pour cette première rencontre que nous souhaitons renouveler à la belle saison et que nous organiserons dans d'autres quartiers.

**Jean-Paul MANIS**

ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, PLAISANCE

### Des jardins au naturel ont ouvert leurs portes près de chez vous

Le week-end des 13 et 14 juin dernier était organisée sur l'ensemble de la région Bretagne une opération « **Bienvenue dans mon jardin** », mettant à l'honneur des jardiniers amateurs respectueux de leur environnement.

La propriété de **Monsieur et Madame CHOU-PAULT, Allée de l'Horizon Bleu**, faisait partie des quelques 45 jardins costarmoricains participant à cette manifestation. Sur ces 2 jours, 300 personnes sont venues découvrir et admirer le fruit de ce travail, partager leur passion du jardinage, échanger avec eux sur les pratiques respectueuses de l'environnement mises en œuvre. Merci à Monsieur et Madame CHOUPAULT pour leur participation à la promotion du jardinage au naturel.

Un jardin à visiter le temps d'un week-end.





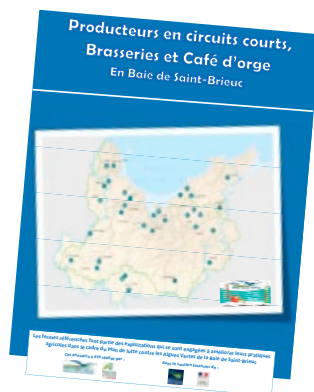
# PRODUCTEURS EN CIRCUIT COURT

## en Baie de Saint-Brieuc

Le Pays de Saint-Brieuc se compose de 7 communautés de communes. Lieu de concertation des élus et des acteurs socioéconomiques locaux, plusieurs missions lui sont confiées : l'aménagement du territoire (SCOT), la promotion et le développement d'une offre touristique, la gestion de la qualité de l'eau à travers la mise en oeuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et la coordination du Plan de Lutte contre les Algues Vertes.

C'est dans le cadre de ces programmes de reconquête de la qualité de l'eau que le Pays de Saint-Brieuc initie des actions de valorisation des produits agricoles du territoire, l'objectif étant de mettre en avant des producteurs engagés dans des changements de pratiques agricoles. Plusieurs projets sont ainsi menés pour sensibiliser la population du Pays de Saint-Brieuc, en travaillant avec les restaurants scolaires d'une part (formations des cuisiniers, mise en relation avec des producteurs, sensibilisation des convives, ...) et avec le grand public d'autre part (organisation d'animations culinaires autour des produits locaux, ...).

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Pays de Saint-Brieuc vient de réaliser un annuaire des producteurs en circuits courts, il est disponible en téléchargement sur son site web et il a aussi été distribué aux offices de tourisme du territoire.



Une étude a par ailleurs été menée par le Pays de Saint-Brieuc pour évaluer la faisabilité de la mise en place d'une filière orge brassicole entièrement bretonne et de la construction d'une malterie en Bretagne.

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

### Les Paniers d'Erquy

Cette association est une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) créée à l'initiative d'habitants d'Erquy qui souhaitent manger sainement sans se ruiner, recréer du lien social en participant à la vie du centre-bourg et aider les agriculteurs du territoire à vivre de leur métier.

Ils proposent des paniers de produits en provenance

de producteurs locaux respectueux de la santé des consommateurs, du bien-être animal, de l'environnement et de l'éthique dans le travail.

Cette association a aussi participé activement à la réception dans notre cité du Tour Alternatiba le 21 août dernier : 5600 km en vélo pour mobiliser des milliers de citoyens autour de la question climatique.

### Les producteurs de l'AMAP

**Nicolas Michiels** est installé à la Grande Ville es Mares (derrière la zone des Jeannettes) depuis quelques mois. Sur 4 hectares de terres, il cultive des légumes - dont beaucoup de variétés anciennes - en pratiquant une agriculture naturelle. Il produit notamment ses propres fertilisants (comme le purin d'ortie) et son terreau grâce à une armée de lombrics dédiés au travail de la terre. L'aménagement de son terrain fait de mares, de buttes, de parterres de légumes et d'allées de fleurs est aussi un plaisir des yeux.



**Claire et Yann Yobé**, EARL Kérouézé, Paysans-boulangers à Saint-Alban.

**Hervé, François et Marie Talbourdet**, élevage de brebis, transformation du lait et apiculture à Pléneuf.

**Lucie Hospital et Damien Ernault**, éleveurs caprins et fromagers au Tertre Morgan à Fréhel.

**Thibault Mazet**, Gallin'AB, aviculteur à Hénanbihen.

**Corinne Rousseau et Jean-Marc Camus**, la cidrerie de la Baie à Planguenoual.

**Sandra Brigaud et Séverine Morin**, le Potager aux mille saveurs, Hillion.

[amaperquy.weebly.com](http://amaperquy.weebly.com)

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

### les coups de coeur

#### Lonesome Dove

LARRY MCCURTRY



Dans leur jeunesse, Augustus McCrae et Woodrow Call ont combattu les indiens et traqué les bandits mexicains pour rendre le Texas sûr et permettre aux pionniers de s'y installer. Ils se sont finalement fixés à Lonesome Dove, ils y élèvent des chevaux dans un ranch assez minable. Mais lorsqu'un ancien compañero, Jake Spoon, leur vante le Montana, terre vierge

et à conquérir, le démon de l'aventure les reprend et ils montent le projet fou de s'y installer les premiers. Ils partent, à la tête d'une bande cow-boys pas toujours très raffinés mais à l'occasion tendres et naïfs, de chevaux et d'un troupeau de 3000 têtes de bétail. Une femme les accompagne, une prostituée qui rêve de San Francisco et espère bifurquer en chemin. Le danger surgira de toutes parts, du climat, des indiens, des ours et la mort croisera souvent leur route. Lonesome Dove est un western culte, les amateurs du genre seront comblés mais les autres aussi : Augustus et Woodrow forment un tandem détonnant que vous aurez du mal à quitter. L'un est gouailleur, l'autre taciturne, l'un est hédoniste quand l'autre s'acharne au travail, mais ce faisant, ne passe-t-il pas à côté de l'essentiel de sa vie ? Inoubliable ...

#### Virus 57

CHRISTOPHE LAMBERT ET SAM VANSTEEN



En plein été, deux jeunes meurent curieusement, entraînant dans leur sillage les adultes qui les accompagnent. Très vite, Tommy Bannister, directeur adjoint d'un centre de recherches sanitaires comprend que ces ados sont porteurs d'un virus ravageur et très contagieux, qui se réveille lorsque la température extérieure atteint les 45° C.

Conçus par insémination artificielle, ce virus leur a été transmis par leur père biologique et ils sont 57 jeunes porteurs potentiels du germe, des bombes à retardement alors que la canicule s'abat sur les Etats-Unis. S'ils sont tous facilement retrouvés, deux d'entre eux, convaincus d'être victimes d'un complot, prennent la fuite vers le Nouveau Mexique. De plus, Gary Zaboly, le géniteur reste introuvable, disparu après avoir fricoté avec la mafia russe, or sa présence est indispensable pour concevoir un vaccin et éviter la pandémie. Bannister et Perry, un policier retraité, se lancent dans une course contre la montre, une chasse à l'homme sur la piste des fugueurs et une enquête tordue sur les pas de Zaboly. Virus 57 est un thriller trépidant doublé un road-movie brûlant, tout va très vite, les voix s'alternent au fil des chapitres et le suspense grandit alors que la chaleur atteint des sommets. Tout public dès 12 / 13 ans.

## L'ANCRE DES MOTS

### Lancement de saison réussi pour Erquy en scène

Samedi 12 septembre, un programme alléchant, concocté par toute l'équipe d'Erquy en Scène, a été présenté par Claire Joncour et Philippe Perraut au théâtre « L'Ancre des Mots » devant une centaine de personnes.

Chacun a eu ainsi un avant-goût des soirées à venir grâce à un diaporama préparé par l'association. La soirée s'est poursuivie par un concert de musiques latines présenté par l'orchestre « Viramundo », composé de musiciens de l'Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre, sur la scène du théâtre puis dans la salle des fêtes, autour d'un copieux buffet et du verre de l'amitié.

Une belle saison en perspective dans notre théâtre.

Maryvonne CHALVET  
ADJOINTE À LA CULTURE



Graeme ALLWRIGHT, une légende de la chanson à Erquy.

## Expression de la majorité

Suite aux manifestations de cet été, il paraissait opportun d'écrire ces quelques mots au sujet des difficultés rencontrées aujourd'hui par ces poids lourds de l'activité économique bretonne que sont les agriculteurs et l'industrie agro-alimentaire.

La fermeture du marché Russe aux exportations de viande de porc a engendré une surproduction qui met en exergue le manque de compétitivité de la filière porcine française par rapport à nos partenaires européens.

Pire, compte tenu de la course au gigantisme des exploitations à travers le monde et à la volonté de nos clients hors Europe de combler leur déficit de production par rapport à leur consommation, cette crise prend désormais toutes les allures d'une crise conjoncturelle.

Ces dernières années, la région Bretagne a déjà perdu la production de 1 500 000 porcs (10 %). Dans ce contexte, on peut comprendre l'interrogation de nos agriculteurs face aux réponses apportées par l'Etat.

Le soutien des trésoreries reste certes provisoirement nécessaire, mais pour relever le déficit il s'agit avant tout de mettre en place un programme d'investissement ambitieux et conséquent pour l'ensemble des acteurs de la filière.

Devons nous assister aujourd'hui pour notre agriculture, aux mêmes phénomènes qui depuis 30 ans et à force de politiques de soutien à la consommation, ont conduit à la désindustrialisation et à l'appauvrissement de notre économie ?

## Expression de la minorité

### Oui à une intercommunalité nouvelle, mais sous conditions

La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république est entrée en vigueur. Elle vise, entre autres, à renforcer les intercommunalités qui s'organiseront autour de bassins de vie pour comporter au minimum 15 000 habitants. Les préfets doivent faire des propositions de révision des schémas départementaux de coopération intercommunale pour le 15 octobre. Les nouveaux schémas devront être établis au 31 mars 2016 pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Sans attendre la promulgation de la loi, les collectivités territoriales ont entamé une réflexion sur la définition de nouveaux périmètres. La Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre participe à une étude qui envisage la fusion de sept communautés de communes dont Lamballe communauté.

Nous sommes favorables à cette perspective, étant entendu que le périmètre de travail ne sera pas forcément le périmètre de fusion définitif. Ce territoire qui correspond à un réel bassin de vie est cohérent. Par ailleurs le désengagement croissant de l'Etat au niveau local rend nécessaire un maillage de l'administration territoriale au-delà du niveau communal, comme c'est déjà le cas dans plusieurs domaines.

Parallèlement il nous faut :

- > renforcer la coopération européenne, et harmoniser nos réglementations fiscales, sociales et environnementales dont il paraît illusoire de s'affranchir aujourd'hui,
- > rapprocher l'ensemble des acteurs de la filière pour améliorer notre compétitivité et augmenter le poids de la production et de la transformation face à la distribution,
- > Rechercher de nouveaux débouchés en valorisant les déchets des exploitations et de l'agroalimentaire dans la production d'énergie renouvelable,
- > encourager et développer la production de produits « hors standard » et haut de gamme, déconnectés des marchés et commercialisés en circuits courts.

Notre municipalité a toujours soutenu projets d'installation, de développement, d'optimisation et de mise aux normes des exploitations. Elle soutiendra également toutes les initiatives mises en place dans l'objectif de maintenir ou de développer l'activité économique que constitue l'agriculture sur notre territoire.

A quelques semaines d'une nouvelle échéance électorale, émettons le souhait de trouver des représentants soucieux de s'attacher à faire prospérer une agriculture bretonne forte et dans une coopération européenne qu'il nous faut absolument renforcer

Jean-Paul MANIS, Adjoint à l'agriculture,  
pour Erquy Avance avec vous

Cette orientation fait débat : on peut le comprendre. La crainte d'une perte de proximité et d'identité doit être entendue. Il ne peut être question d'une administration centralisée ; un fonctionnement en réseau avec des relais au plus près de la population est donc nécessaire. La nouvelle intercommunalité devra refléter les spécificités d'un territoire qui comprend une façade littorale importante, des espaces ruraux et un tissu urbain diversifié. Grandes et petites communes doivent y trouver leur compte.

La crainte que la fusion n'entraîne une augmentation de la fiscalité est partagée par beaucoup. Mutualisation et transfert de compétences devront être source d'économie et non d'accroissement de dépenses. Dans ce domaine, la plus grande vigilance est nécessaire de la part de nos représentants dans les négociations.

La fusion des communautés de communes envisagée est une opportunité de développement pour notre territoire. L'adhésion de nos concitoyens est nécessaire. Cela passe par une information précise de toute la population et d'une consultation à la hauteur de l'enjeu.

Osons Erquy

Michèle Babik, Sylvie Bouvet, Pascale Joulaud,  
Marie Dominique Mallégo, Pierre Pelan, Roland Pineau

## SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

### coup de chapeau à tous ceux qui travaillent dans l'ombre

Juillet et août sont les deux mois durant lesquels on rencontre le plus de personnes en vacances à Erquy, comme dans toutes les stations touristiques. La ville et les associations s'efforcent de proposer des animations nombreuses et variées, répondant à toutes les tranches d'âges et à tous les budgets. Beaucoup de temps et d'énergie sont ainsi dépensés par des bénévoles et bien-sûr aussi par des professionnels du tourisme durant ces mois d'été : les commerçants, les artisans, les employés et autres métiers liés à la fréquentation de notre ville.

Il est une équipe à laquelle on ne pense pas toujours, qui œuvre dans l'ombre, tôt le matin, tard le soir, tous les jours ou presque : ce sont les employés communaux. Pour pouvoir répondre aux très nombreuses demandes des associations et de la ville, ils montent, démontent et transportent les barnums, scènes, stands, bancs, tables et autres matériels tout au long de la saison, de mai à septembre. En effet, la manifestation **Landes & Bruyères, Cap d'Erquy - Cap Fréhel**, fin avril/début mai, demande



Entretien des parterres.



Pose de barrières pour la préparation du Jumping, ... sous le soleil.

une semaine entière de préparation pour 15 employés ce qui représente, en heures cumulées, pas moins de 220 heures de montage et 180 heures de démontage. Une autre manifestation importante pour notre station, ce sont **Les Estivales de Volley** qui, elles, nécessitent 50 heures de démontage (le montage étant effectué par l'association) après la dernière rencontre, le soir, et ce jusque 23h00. Le lendemain matin, il faut transporter le matériel sur la ville de Saint-Cast. La dernière des « grosses » manifestations est le **Jumping Erquy Plage**, en septembre. De plus, sur notre ville cet été, on a dénombré 17 manifestations organisées par des associations, auxquelles on a rajouté 9 « Mercredis Celtiques », 7 « Artisan'Halles », 7 « Place aux Mômes », 9 « vide-greniers ».

Les employés affectés à ces tâches de montage, démontage et transport de matériel sont ceux qui s'occupent également de la voirie et du

nettoyage de la ville. Alors soyons compréhensifs, ils ne peuvent pas être partout en même temps ! Saluons aussi les saisonniers qui apportent leur concours durant juillet et août : 5 personnes sont affectées au nettoyage des plages de notre station, 1 a en charge le désherbage et prête main-forte pour le nettoyage après le marché du samedi, 2 sont affectés au balayage des rues et enfin, Guillaume travaille tous les jours fériés depuis le début du mois de mai jusque fin juin. En juillet et août il nettoie les sanitaires, deux fois par jour, puis fait la mise en place de tout le matériel nécessaire aux spectacles « Place aux Mômes » chaque vendredi.

Au nom de la municipalité tout entière, je les remercie pour leur travail et pour leur investissement dans notre commune.

Maryvonne CHALVET  
ADJOINTE À LA CULTURE